

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER JEUNES

L'objectif de ce document est de préciser les points de règlement particuliers applicables lors des rencontres des championnats jeunes régionaux de la Ligue du Centre-Val de Loire.

A) TEMPS DE JEU & INTERVALLES

- U20F et M / U18F + U17M : 10 mn x 4 - Intervalle mi-temps : 10 mn
- U15M / U15F : 09 mn x 4 - Intervalle mi-temps : 10 mn
- U13M / U13F : 08 mn x 4 - Intervalle mi-temps : 10 mn

En cas de triangulaire lors de la 1^{ère} phase, les temps sont réduits :

- U20F et M / U18F + U17M : 8 mn x 4 - Intervalle mi-temps : 10 mn
- U15 M / U15 F : 7 mn x 4 - Intervalle mi-temps : 8 mn
- U13 M / U13 F : 6 mn x 4 - Intervalle mi-temps : 8 mn

Rappel :

- 2 min d'intervalle entre le 1^{er} et le 2^{ème} QT, idem entre le 3^{ème} et le 4^{ème}
- Arrêt du chronomètre sur panier marqué dans les deux dernières minutes de la rencontre (toutes catégories).

B) PROLONGATIONS

- U20F et M / U18F + U17M : 5 min (autant de prolongations que nécessaire)
- U15M / U15F : 4 min (2 prolongations puis « panier en or » lors de la 3^{ème} prolongation)
- U13M / U13F : 3 min (2 prolongations puis « panier en or » lors de la 3^{ème} prolongation)

Procédure du « panier en or » : si les deux équipes sont encore à égalité à la fin de la seconde prolongation, l'équipe qui marquera la première, au minimum un point, sera déclarée vainqueur. Cette disposition ne s'applique que pour les catégories U13 & U15.

C) TEMPS-MORTS

- U20F et M / U18F + U17M : 2 en 1^{ère} mi-temps, 3 en 2^{ème} mi-temps*
- U15M / U15F : 2 en 1^{ère} mi-temps, 2 seulement en 2^{ème} mi-temps**
- U13M / U13F : 2 en 1^{ère} mi-temps, 2 seulement en 2^{ème} mi-temps**

* avec un maximum de 2 de ces 3 temps morts à prendre quand le chronomètre de jeu indique 2:00 ou moins dans le 4^{ème} quart-temps.

Par conséquent si le 1^{er} temps-mort de la 2^{ème} mi-temps n'est pas pris avant que le chronomètre indique 2 :00 ou moins dans le 4^{ème} et dernier quart-temps, il est alors perdu. Il est demandé aux arbitres de le faire apparaître au chronomètre de jeu et d'indiquer la perte du temps-mort non pris à l'entraîneur concerné.

Ce n'est pas le moment où le TM est demandé qui compte mais celui où il est accordé.

** le point noté ci-dessus (perte du 1^{er} TM de la 2^{ème} mi-temps s'il n'est pas pris avant les 2 dernières minutes du 4^{ème} QT) ne s'applique pas en U13 et U15 car le nombre de temps-morts est déjà réduit.



RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES

D) FAUTES PERSONNELLES ET D'ÉQUIPE

Application du règlement FIBA.

* En cas de triangulaire lors des phases de brassage → 4 fautes personnelles commises = élimination (passage de 5 fautes à 4 fautes toutes catégories de U13 à U20M et F).

E) TAILLE DU BALLON

- U13F, U13M, U15F, U18F, U20F : Ballon Taille 6
- U15M, U17M, U20M : Ballon Taille 7

F) CONSIGNES TECHNIQUES

Défense :

Dans le cadre de la Formation du Jeune Joueur (de la Jeune Joueuse), **il est interdit de pratiquer une défense de zone regroupée sous le panier** (zone restrictive) pour les rencontres des catégories U13 et U15. En cas de dérive avérée et répétée, la Commission Sportive Jeunes et la Commission Technique pourront alerter les entraîneurs concernés et rendre un avis au Bureau Directeur de la Ligue.

Aucune sanction n'est prévue, l'objectif étant de résoudre, par le dialogue, les éventuels désaccords.

En aucun cas, les arbitres ne sont habilités, ni ne peuvent être sollicités pour constater ou sanctionner une éventuelle défense illicite.

Il revient aux entraîneurs de faire remonter l'information à leurs dirigeants qui remonteront eux-mêmes l'information à la Commission Sportive Jeunes et la Commission Technique de la Ligue.

Cette information devra être largement diffusée à tous les acteurs (Entraîneurs et Arbitres). Cette disposition s'applique également aux finales régionales. A cet effet, deux techniciens seront mandatés sur place pour veiller au bon déroulement de la compétition.